

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 18 janvier 2013

Service instructeur
Mission Aménagement de la Montagne

N° CP-2013-1-6-4

Service consulté

LEVEE DE LA DECHEANCE TRIENNALE ET PROLONGATION DU DELAI DE VALIDITE DE SUBVENTIONS

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer de lever la déchéance triennale et de prolonger le délai de validité de subventions accordées pour des opérations entrant dans le cadre de la politique montagne.

Dans le cadre de la politique en faveur des sites de montagne ; des subventions ont été accordées en 2008 et 2009 aux syndicats mixtes d'aménagement des sites du Schnepfenried, du Markstein et du Grand Ballon.

Le règlement financier prévoit que toutes les subventions qui n'ont pas été payées dans un délai de 3 ans à compter de la notification de l'aide sont prescrites.

Toutefois, le Conseil Général peut, par délibération motivée, renoncer à opposer la prescription découlant de ce règlement.

Les subventions accordées respectivement aux syndicats mixtes d'aménagement des sites du Schnepfenried et du Markstein Grand Ballon présentent les caractéristiques suivantes :

N° Opération	Libellé	Montant subventionnable HT €	Taux d'aide %	Montant de la subvention €	Montant déjà versé €	Solde du dossier €
GSS00231	SCHNEPFENRIED 09 - Terrassement du front de neige	200 000	81	162 000	116 591.40	45 408.60
GSS00224	SCHNEPFENRIED 09 - Réalisation 4 circuits VTT et achat de matériel de sécurité	75 000	63	47 250	34 619.13	12 630.87

N° Opération	Libellé	Montant subventionnable HT €	Taux d'aide %	Montant de la subvention €	Montant déjà versé €	Solde du dossier €
GSS00183	SCHNEPFENRIED 08 - Neige de culture Panoramic-Ecole 1 ^{ère} tranche	40 000	81	32 400	0.00	32 400
GSS00190	SCHNEPFENRIED 08 - AMO projet global/TIM Ingénierie	155 000	81	125 550	97 651.55	27 898.45
	<i>TOTAL SM MUNSTER HAUTES VOSGES</i>					<i>118 735.92</i>
PSS00099	GRAND BALLON 09 - Rachat des installations de ski alpin complément	113 843	90	102 458	47 181	55 277
	<i>TOTAL SM MARKSTEIN GRAND BALLON</i>					<i>55 277</i>
	TOTAL A PROROGER					173 614.92

S'agissant du Syndicat Mixte de la Vallée de Munster Hautes-Vosges :

- l'ensemble des opérations d'aménagement hivernal pour lesquelles la prorogation est demandée dépend de l'avancement du chantier de restructuration du bâtiment d'accueil et de restauration *Le Panoramic*, actuellement en cours de réalisation. Ce chantier a pris du retard et devrait être achevé à l'automne 2013.
- l'opération d'aménagement estival « circuits VTT » est à présent terminée et doit faire l'objet de dernières factures non encore parvenues au syndicat mixte.

S'agissant du Syndicat Mixte d'aménagement du Markstein Grand Ballon :

L'opération de rachat des installations de ski alpin du Grand Ballon doit être maintenue car celles-ci doivent subir une mise aux normes, condition nécessaire au rachat par le syndicat mixte des installations, dans le cadre de la procédure d'indemnisation des biens relative à la DSP.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de proroger le délai de validité des opérations figurant au tableau ci-dessus jusqu'au 31 décembre 2013 ;
- d'autoriser le paiement du solde des subventions aux syndicats mixtes d'Aménagement des stations de montagne de la Vallée de Munster d'une part, et au syndicat mixte d'Aménagement du Markstein Grand-Ballon d'autre part, dans la limite des montants figurant au tableau ci-dessus, jusqu'au 31 décembre 2013.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER